

FORMULE 13

CERTIFICAT

(Loi sur l'exécution des ordonnances alimentaires, L.N.-B. 2005, c.S-15.5, art.31(4)a), 32, 34)

N° du dossier de la cour : _____

COUR DU BANC DU ROI DU NOUVEAU-BRUNSWICK
DIVISION DE LA FAMILLE
CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE _____

ENTRE : _____
(nom)

_____ (nom)

Partie requérante

- et -

_____ (nom)

_____ (nom)

Partie intimée

ATTENDU QU'une ordonnance alimentaire rendue en vertu de la *Loi* _____ et datée du _____ enjoint à _____ de payer la somme de _____ \$ par _____ pour les aliments de _____;

ATTENDU QUE le _____ 20____, l'ordonnance alimentaire a été déposée auprès du directeur de l'exécution des ordonnances alimentaires en vertu de l'article 5 de la *Loi sur l'exécution des ordonnances alimentaires* afin qu'il l'administre et l'exécute;

ET ATTENDU QUE _____ a fait défaut de se conformer à l'ordonnance et doit des arriérés de _____ \$ au titre des paiements ordonnés;

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES que le montant dû et exigible de _____ pour la période allant du _____ au _____ inclusivement se chiffre à _____ \$.

FAIT à _____ le _____ 20_____.

Administrateur de la cour (ou conseiller-maître chargé
de la gestion des causes)
Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick
Division de la famille